



RAPPORT D'ACTIVITÉ

CDPL - 2019

Synthèse

Le pays de Lorient, née 2002, correspond à un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale dont les communes qui le composent élaborent un projet commun de développement. Depuis 2018, il couvre trois établissements publics de coopération intercommunale - Lorient Agglomération, la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan et Quimperlé Communauté - comptant en tout 46 communes et près de 290 000 habitants. Le Conseil de Développement du Pays de Lorient est structuré depuis 2015 en association indépendante. Représentant la société civile, le CDPL donne des avis sur les politiques locales à l'échelle du pays et propose actions et orientations aux élus pour contribuer au débat territorial.

L'ANNÉE 2019 EN QUELQUES CHIFFRES



LA STRATÉGIE

Le Conseil de Développement s'est fixé comme objet social d'être « Un espace de réflexion, de proposition et de contribution aux politiques publiques mises en œuvre sur le pays de Lorient par une participation aux processus de décision et une capacité à organiser du débat public ». Pour cela il a défini une stratégie caractérisée par la définition :

- d'une bannière : « L'AVIS CITOYEN » ;
- d'un public spécifique : les élus des trois intercommunalités et de la Région et la société civile avec des citoyens et des acteurs du territoire représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et environnementaux ;
- d'une vocation : faciliter le dialogue entre les élus et la société civile ;
- d'une ambition : intégrer l'avis de la société civile dans la gouvernance locale ;
- de valeurs démocratiques, éthiques et culturelles.

Les faits importants :

- La création du groupe territorial Scave-Scorff
- Les 10 réunions d'Initiatives Locales
- La contribution sur les dynamiques des centres ville/centres bourg
- Les 50 idées citoyennes
- Les tables-rondes sur les mobilités et l'économie durable et engagée

LES TRAVAUX

Aménagement du territoire

Suite à la saisine de Lorient Agglomération sur la question du développement des centres-villes et centres-bourgs, une stagiaire a été recrutée afin de recueillir l'avis des habitants. Des ateliers et un questionnaire ont été initiés courant 2019. Le rapport a été remis en fin d'année.

Économie Verte

Les membres participant au comité de pilotage du "Plan Climat Air Énergie Territorial" ont émis un avis favorable sur ce document.

La 6^{ème} conférence de l'Économie Verte a été consacrée à l'économie durable et engagée, avec plus d'une centaine de participants.

Agriculture et alimentation

Trois membres participent au Conseil Agricole et Alimentaire. Dans ce cadre, le groupe a proposé d'élaborer une évaluation de la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Démocratie-citoyenneté

L'année 2019 a été consacrée, d'une part, à la participation au Grand Débat National par l'organisation d'ateliers participatifs sur le thème de la démocratie et, d'autre part, en participant aux autres réunions organisées sur le territoire.

Mobilité et accessibilité

Ce groupe travaille étroitement avec l'Université Bretagne Sud et l'IUT. Il a sollicité les étudiants via des projets tuteurés et des travaux dirigés avec, comme axe, l'urgence climatique.

Maritimité

Le groupe s'est intéressé aux modes de transports maritimes innovants et moins impactants pour la planète. Il s'est également penché sur la filière conchylicole et l'agroculture.



Culture et entreprises

Le groupe de travail a de nouveau organisé le "Grand Huit" dans le cadre de "Ports en Fête". Cette animation a permis aux artistes locaux de s'exprimer et d'échanger avec les personnes éloignées du monde culturel en liant activités artistiques et professionnels. Cette année, l'opération a été agrémentée de deux conférences : "Le port de pêche de Keroman en 2019, peut-il rester le grand port de pêche de la côte atlantique_?" et "Keroman , port de pêche-Base de sous-marins- Cité du poisson_, Quelle (belle) histoire_!" Les membres se sont aussi penchés sur la question des résidences d'artistes.

Innovation sociale et numérique

Les membres ont élaboré un avis sur le Schéma Territorial du Numérique de Lorient Agglomération. Ils sont dans l'attente d'un retour de la collectivité. Certains membres ont contribué à la constitution d'un tableau de bord et d'une base de données internes afin de faciliter le fonctionnement du CDPL.

Comité unique de programmation

Le CDPL participe activement aux réunions du Comité Unique de Programmation (CUP) et du comité Leader en émettant des avis sur les différents dossiers en demande de fonds européens et régionaux.

LES GROUPES TERRITORIAUX

Les groupes territoriaux doivent permettre au CDPL de s'ancrer davantage sur l'ensemble du territoire du pays de Lorient et ainsi conforter sa représentativité territoriale et sa mission d'intérêt général. Un troisième groupe s'est constitué à Gestel avec les communes environnantes.

PARTICIPATION AUX ACTIONS TERRITORIALES

Conseil agricole et alimentaire

Afin de mettre en oeuvre la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation, un Conseil Agricole et Alimentaire a été constitué avec plusieurs structures. Trois sièges y sont dévolus au CDPL.

Marketing territorial

Le CDPL participe au comité d'orientation stratégique composé d'élus et des partenaires et au comité exécutif aux côtés de l'association d'entreprises Erele, de Lorient Agglomération et de l'agence d'urbanisme, Audelor. Il est actif dans ce projet notamment dans la redynamisation du fil rouge : la RSOT (Responsabilité sociétale des organisations du territoire).

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Le CDPL est invité à participer au comité de pilotage du PCAET à hauteur de cinq membres (équivalent au nombre d'élus) pour discuter des orientations de ce plan.

Schéma Territorial du Numérique

Le CDPL a participé au comité de pilotage au côté des élus et des services de Lorient Agglomération.

Réseau des Conseils de Développement Bretons

Le CDPL a participé activement au comité d'animation du réseau et à l'organisation de plusieurs rencontres dont les Assises Citoyennes de la Mer à Brest.

ÉVÉNEMENTS ET PUBLICATIONS

Les événements

Les Soirées du CDPL

Régulièrement, le CDPL organise des tables-rondes avec débat pour présenter des acteurs et des initiatives du territoire autour d'une thématique spécifique et sur une commune différente. Ces rendez-vous attirent de 15 à 100 personnes.

Les présentations des intervenants sont accessibles sur le site Internet du conseil www.cdpl.bzh

Un événement culturel

Le Grand Huit (dans le cadre de Ports en Fête)

Les Conférences

Conférence de l'Economie Verte sur l'économie engagée et durable

Les mobilités sur le pays de Lorient

Les publications

- Centres-villes, centres-bourgs : usages et attentes des habitants - contribution du CDPL
- Réunions d'initiative locale organisées par le CDPL dans le cadre du Grand Débat National : la synthèse
- Notre eau en question - conférence de l'économie verte du CDPL
- Avis du CDPL sur le Schéma Territorial du Numérique de Lorient Agglomération
- Le Numérique : danger ou opportunité ? - contribution du CDPL
- 20 propositions pour le Conseil Agricole et Alimentaire du Pays de Lorient
- Avis du CDPL sur le dragage de la rade (dans le cadre de l'enquête publique)

Toutes ces publications sont disponibles sur le site Internet www.cdpl.bzh

STRUCTURATION ET FINANCES

Les instances

Conformément à ses statuts, l'association se réunit en assemblée générale composée de l'ensemble de ses membres, répartis en quatre collèges :

- Citoyens
- Associations
- Entreprises et partenaires sociaux
- Organismes publics et parapublics

Elle est dotée d'un conseil d'administration de 19 membres élus parmi les adhérents et représentants des quatre collèges.

Le rapport complet est disponible sur le site www.cdpl.bzh (ressources)

Le bilan financier - 2019

Recettes :

- Région : 25 000 €
- Lorient Agglomération : 25 000 €
- Quimperlé Communauté : 6 500 €
- Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan : 2 000 €
- Produits de l'association dont cotisations des membres : 1 971,63 €

Total : 60 471,63 €

Dépenses :

- Salaires et cotisations sociales : 39 880,27 €
- Charges de fonctionnement (loyer, honoraire, déplacement, communication...) : 6 435,12 €
- Charges liées aux groupes de travail (événements, communication...) : 13 453,42 €
- Autres charges (frais bancaires, taxes...) : 769,41 €

Total : 60 538,52 €